

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

08 janvier 2020

Priorités de supervision 2020 de l'Autorité des marchés financiers

L'AMF présente dans ce document les thématiques qui constitueront ses priorités de supervision pour l'année 2020 pour les sociétés de gestion, les intermédiaires de marché et en matière de commercialisation. Le document liste notamment les thèmes qui feront l'objet de contrôles SPOT, un format de contrôle plus court introduit en 2018 dans le cadre du plan stratégique #Supervision2022 de l'AMF.

 Télécharger le contenu

Mots clés

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

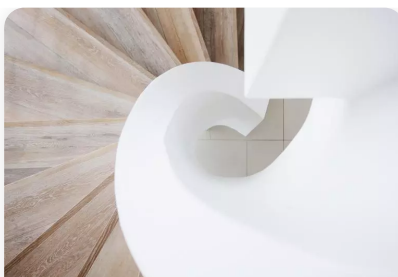


PRISE DE PAROLE

INSTITUTIONNEL

10 janvier 2023

Discours de Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'AMF - Vœux 2023 à la Place financière - Lundi 9 janvier



ARTICLE

STRATÉGIE

09 janvier 2023

Nos priorités d'action et de supervision



COMMUNIQUÉ AMF

STRATÉGIE

09 janvier 2023

L'AMF publie ses priorités d'action et de supervision pour l'année 2023



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02